



COMMUNE : 036 CHAMPSAC
ARRONDISSEMENT : 87 ROCHECHOUART
FINANCES PUBLIQUES TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE SAINT-JUNIEN

N° 1259 COM (1)
TAUX
FDL
2025

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives 2024 1	Taux de référence 2025 2	Taux plafonds 2025 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2025 5	Taux votés 2025 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2025 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	773 730	41,37	108,57	800 100	331 001	41,37	331 001
Taxe foncière non bâties (TFNB)	59 601	83,97	190,51	53 400	44 840	83,97	44 840
Taxe d'habitation (TH)	138 265	17,06	51,30	132 800	22 656	17,06	22 656
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
				Total	398 497		
Taxe	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence de TH 2025	Taux de majoration 2024	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2025	Taux de majoration voté 2025	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2025)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2025, cochez la case
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité				☐
Taxe foncière non bâties (TFNB)					
Taxe d'habitation (TH)					
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)				
		398 497			

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
	0			93 887	0	0	-39 534	54 353

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	54 353	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2025	452 850
Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	398 497		

À LIMOGES

Le 13 MARS 2025
Pour la Direction des Finances publiques,
VERONIQUE GABELLE

Le 11/04/2025
Pour la Commune,

FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS				2. BASES EXONÉREES		4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFR ET PYLÔNES	
Taxe foncière bâtie :		560		Taxe foncière bâtie :		274	
a. Personnes de condition modeste		0		a. Par le conseil municipal		251 706	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte		88 367		b. Par la loi			
c. Locaux industriels		0		Taxe foncière non bâtie :			
d. Logements sociaux				a. Par le conseil municipal			
Taxe foncière non bâtie		4 960		b. Par la loi (terres agricoles)		10 359	
Taxe d'habitation :				c. Par la loi (autres)			
a. Dotation pour perte de THLV		>>>		Cotisation foncière des entreprises			
b. Mayotte		>>>		a. Par le conseil municipal			
Cotisation foncière des entreprises :		>>>		b. Par la loi			
a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire		>>>		3. BASES DE TAXE D'HABITATION		132 800	
b. Base minimum				a. Résidences secondaires et assimilées		>>>	
c. Locaux industriels				b. Logements vacants soumis à la THLV		0,905730	
d. Autres allocations				c. Bases dégrévées hors locaux vacants		22,41	
				d. Bases dégrévées locaux vacants		18,96	
				e. Bases dégrévées mayo THS		>>>	
6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX				6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE			
6.1. TAUX PLAFONDS				Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2024 au niveau :			
Taux		Taux moyens communaux de 2024 au niveau :		Taux plafonds		Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2025 (col. 13 - col. 14)	
		national 11		de 2025 13		de 2024 14	
Taxe foncière bâtie (TFB)		39,74		108,98		0,40800	
Taxe foncière non bâties (TFNB)		51,08		195,85		5,34000	
Taxe d'habitation (TH)		23,88		61,08		9,78000	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)		>>>		>>>		>>>	
6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2025 au titre de laquelle...				6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH			
a. ...la diminution sans lien a été appliquée				>>>			
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés				>>>			
				a. Tx moy. 75% départemental			
				b. Taux maximum de la mayo			
				>>>			
				Taux de CFE perçue en 2024 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique			
				26,87			